



# Lettre du castor

N° 54 MARDIÉVAL biodiversité <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com> Février 2011

**Indignez-vous : c'est le moment pour**

**EN FINIR AVEC  
LE SYSTEME eD**

**Le Loiret mérite de vrais débats de fond et des initiatives dynamiques sur le plan social et environnemental !**



**Elections cantonales en mars** : d'habitude, avant une élection, la Lettre du Castor vous propose un comparatif entre les prises de position des différents candidats locaux concernant les dossiers sur lesquels nous nous battons. I inutile de "remettre ça" : nous avons toujours un soutien fidèle des Verts-Europe écologie, des positions très ambiguës des P.S., la soumission absolue au Système eD des UMP...

**Quels changements espérer ?** Peut-on surmonter les jeux et calculs politiques pour formuler des exigences populaires légitimes en matière sociale et environnementale, pour refonder nos logiques économiques hors de la dictature de la finance mondialisée ? Notre action est "apolitique", mais les dossiers sur lesquels nous luttons montrent que des politiques nouvelles sont nécessaires pour "en sortir" et "s'en sortir".

**Dans trop de domaines, on est mal** : infrastructures routières nuisibles, traitement des déchets inadaptés, développement économique favorisant le non durable, démembrement du service public par les PPP, indifférence à la préservation de l'environnement, accompagnement social lacunaire... Il ne suffit plus de grignoter quelques avancées, qui restent souvent verbales : **il est temps de tourner la page du système eD !**

**Renoncer au renoncement** : Non, ce n'est pas à un individu que ne nous en prenons. Ni à la machine administrative. C'est à un système très éloigné d'une vraie **démocratie de débat**, car détourné en **démocratie électorale à fonctionnement féodal**. Dans lequel l'opposition a renoncé à s'opposer. Alors qu'aux élections précédentes, cette opposition était souvent majoritaire dès les premiers tours...

**Il devient urgent de vous inscrire à la Balbulettré !**

<http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>



**D** comme **Démocratie** (de débat), pas comme **Délégation** ! : Page 3

Ce que pourrait être le journal **REP.PARIS SUD.45** du Vendredi 3 septembre 2041 ! : Page 4

Pour récuser les contestations, nos "responsables" mettent souvent en avant leur **légitimité d'élus**. Elus d'abord par le Prince, et après seulement dans les urnes, disposent-ils entre deux élections d'un **mandat illimité** ? Ont-ils une totale délégation des citoyens ? **Non !** Leur responsabilité est soumise à des obligations constantes définies par les lois : obligation de transparence, concertations et consultations légales, avis de commissions, enquêtes publiques, arbitrages gracieux ou judiciaires etc. Et soumise à la libre critique des citoyens et des médias. **Mais quand tout est "verrouillé", quand les contre-pouvoirs sont "gelés", et quand les seules paroles admises sont celles du "faire valoir" au profit d'un unique décisionnaire, c'est une régression vers une féodalité élective qui n'est plus de mise en 2011 !**

## **D** comme **Démocratie** (de débat), pas comme **Délégation** !

### **DISSIMULATION, DOUBLE LANGAGE, MENSONGE CYNIQUE ET PRESSE SOUS CONTRÔLE : QUAND L'INFORMATION DU CITOYEN DISPARAÎT DERRIÈRE LA PROPAGANDE**

- **Le déni du Grand Contournement** est entretenu depuis 2004... malgré 42 mentions antérieures répertoriées. Les parlementaires européens, dans un rapport à 90% négatif envers les projets de déviation, admettent que ce projet n'existe pas (**à court terme**). **Isolé du rapport d'enquête**, cet unique élément est ressassé par le président, alors que la demande de « revoir les plans concernant le franchissement envisagé à Mardié » est totalement ignorée, "cachée sous le tapis" !
- **Les baisses de trafics et les résultats "origines/destinations"** ruinent les justifications du projet de déviation de Mardié : "black-out" total dans les médias... Ainsi, à part les lecteurs de la Lettre du Castor, qui sait que le pont de Mardié soulagerait plus le pont Thinat que le pont de Jargeau, tout en augmentant le trafic local de + 41% ?
- **Néanmoins, les contre-vérités officielles sont affichées et martelées** dans des réunions publiques de propagande et non de concertation : augmentations de trafics imaginaires, attribution aux traversées de victimes d'accidents sur les transversales etc. Services techniques, bureaux d'études et cabinets d'experts sont instrumentalisés au service d'une "langue de bois" qui s'impose après aux médias internes (Loiret.com...) et à la presse quotidienne régionale.
- Ainsi, **quand on veut justifier l'injustifiable A19** imposée par le président, financée par le contribuable, mais dramatiquement inopérante, on obtient sans problème la publication - avec des contreparties de publicités payantes - d'un encart de 24 pages prétendument rédactionnel, en fait quasi-publicitaire, vantant la prétendue "éco-autoroute". Les associations, elles, pour rétablir quelques vérités, doivent payer des encarts publicitaires !!! (**LdC N° 34 page 3**). Un an après, la Rép. diffuse comme "bilan" des pourcentages officiels que nous devons corriger à la baisse. **Un aveu de l'échec ? Jamais !**
- **"Rien n'est décidé"** plaident-ils devant la justice et à Bruxelles. **"Cela se fera demain"** affirme la propagande locale visant une prétendue "majorité silencieuse" de partisans... Double langage récurrent qui est devenu un véritable système de gouvernance : on tente ainsi d'esquiver les obstacles les plus dirimants (recours administratifs, exigences de l'Europe...).
- **L'énorme mensonge financier qui menace l'avenir** : à Tours, 10 km de périph (2x2 voies) avec franchissement de la Loire viennent de coûter 170 millions d'Euros. 14 km de déviation sur Mardié et Sandillon, avec un pont "délicat" sur la Loire sont encore estimés 47 millions d'Euros : il faudrait multiplier au moins par deux ! En PPP, sous réserve de clauses obscures et de taux imprévisibles, la dépense "travaux" serait plus que doublée (mais "lissée" sur 30 ans). On va donc vers 200 millions d'Euros au bas mot. **Une dépense masquée totalement déraisonnable !**

### **ADOUBEMENTS, ARRANGEMENTS, CLIENTÈLISME ET DÉNIGREMENT : QUAND LA DÉMOCRATIE, SUPPOSÉE PARTICIPATIVE, EST DÉTOURNÉE EN FÉODALITÉ ÉLECTIVE**

**"Faiseur de rois sur le Loiret"**, ce n'est pas nous qui l'inventons. La question incidente, "Qui t'a fait roi ?", commande d'évidence le comportement récurrent des acteurs du système eD. Ainsi, peut-on tirer fierté d'avoir obtenu 40 votes favorables au pont de Mardié (et "placardisé" le 41<sup>e</sup> qui avait dit « non ») plutôt que de vanter la qualité d'un débat qui aurait conduit à une juste décision ? Peut-on se satisfaire d'avoir rallié Darvovoy en mettant la déviation à l'intérieur de la levée de Loire, aggravant par là même de 100% le risque d'un désastre écologique touchant le fleuve ?

#### **Eric Doligé : un vrai patron pour le Département**



*La Tribune d'Orléans 05/09/07*

*Etonnant Eric Doligé, le voilà depuis des années faiseur de rois sur le Loiret, incontournable sur l'échiquier politique local alors même qu'à trente ans, il ne s'intéressait guère à la politique et n'imaginait pas une seconde siéger un jour au Luxembourg.*

*Non, tout jeune, le centre d'intérêt majeur d'Eric Doligé, c'était l'entreprise. (...) Une éducation bourgeoise et sans nuages entre Paris, Dreux et Lille (...) Nous sommes en 1977, la mairie de Meung-sur-Loire est gérée par une coalition PS-PC et cela ne plaît pas du tout à Eric Doligé et surtout à ses amis. Et voilà, lui, l'étranger, le parisien qui se présente avec quelques amis contre les élus sortants. Divine surprise, la liste de droite l'emporte. Un mandat d'adjoint plus tard et il s'assied dans le fauteuil de maire de Meung-sur-Loire. (...) Logique, donc en 1985 quand il s'agit de trouver un nouveau conseiller général, ses amis toujours pensent à lui. « Mais personne ou presque ne m'attendait, je n'étais pas beauceron, pas originaire du Loiret (...) ».*

#### **La "préférence cantonale", utile pour le canton de Meung-sur-Loire ? « Faites ce que je dis, ne dites pas ce que je fais ! »**

Lors du débat de France 3 le 22/01/11, le président-candidat Doligé s'est montré à la hauteur des soucis des électeurs. Surenchérissant à la "préférence nationale" du candidat FN, il a mis en avant la "préférence cantonale" (sic). Son but (secret) était de disqualifier son adversaire Europe écologie, Patrice David, "parachuté" du canton voisin !!! Haro sur les étrangers ! Mais qui va se souvenir des ses origines "étrangères" à lui, Eric Doligé, trahies par le portrait ci-contre, dressé dans la Tribune ? Pas lui, c'est sûr !

A un autre moment, fustigeant les "inventeurs" de son fameux grand-contournement-qui-n'a-jamais-existé, il précise que certains « ne sont pas du Loiret » ! Là sont certainement visés (en douce) le président d'une grande association... dont le grand-père avait une des plus vastes maisons de Baule ; une dame descendant d'une des plus grandes familles de l'orléanais ; etc. Trop c'est trop : il est urgent de relancer le débat sur la nationalité !!!



## "CONCERTATIONS" ALIBIS, ENQUÊTES PUBLIQUES PLIÉES D'AVANCE, RECOURS JUDICIAIRES ESQUIVÉS : LES CONTRE-POUVOIRS LÉGAUX DÉSACTIVÉS !



*L'association Mauves Vivantes s'est toujours prononcée contre un nouveau pont à côté de celui de Meung-sur-Loire. C'est un projet préjudiciable à l'environnement, et qui n'a aucune justification sérieuse (Voir rapport d'enquête de la commission des pétitions du Parlement Européen en 2007).*

*La concertation publique menée par le Conseil général au début de 2010 en raison du Code de l'urbanisme a donné des résultats que nous avons analysés : sur **114 avis exprimés** soit par écrit, soit lors des réunions publiques,*

*- 5% seulement étaient favorables au projet de nouveau pont sur la Loire*

*- 19% étaient des demandes d'explications*

*- 76 %, **plus des trois quarts, se déclaraient opposés au projet.***

*Les principales raisons invoquées sont dans l'ordre : les problèmes d'environnement, le coût disproportionné d'un tel ouvrage, le report du trafic qui serait induit, la diminution des terres agricoles et enfin le fait que le projet ne résout en rien les problèmes de sécurité posés sur les axes routiers est-ouest à Meung-sur-Loire et à Cléry-Saint-André.*

*Le Département a bien pris note de cette forte opposition au projet ; mais, tout en tentant de réfuter les arguments des opposants, il a décidé de rajouter quelques études marginales en prévision d'une décision prochaine d'engager l'opération (actualisation des trafics, variantes mineures de tracé, protections visuelles et acoustiques, accès des riverains, foncier...).*

*Mauves Vivantes pense qu'il s'agit d'une **concertation alibi**, dénonce cet aveuglement, et mettra tout en œuvre, avec les autres associations concernées, pour empêcher cette réalisation, si le Conseil général persiste dans ce gaspillage de l'argent public.*

**Jean-Louis Posté** - Président de Mauves Vivantes

- **Le CG45 paye un lobbyist à Bruxelles pour tenter de neutraliser nos pétitions.** Pourtant, l'exécutif du Département avait d'abord traité l'injonction des parlementaires européens concernant le franchissement de Mardié par le mépris et l'insulte. Mais quand on réussit à faire dire à la Commission que "le crime n'est pas encore commis", l'administration européenne redevient une valeur sûre et respectable !

**"Auto-prédiagnostic archéologique" à Sandillon :** avec la bénédiction des Préfets, le Département envoie... **ses propres archéologues** à la recherche ardente (et surtout obligée par la Loi) des traces du passé. Si ils en trouvaient, cela ne manquerait pas de constituer un obstacle de plus à l'antique projet routier... Mais on n'est jamais mieux servi que par soi-même ! Alors gageons que si leur pelle mécanique tombait sur la momie de ToutEnKamion, celle-ci aurait vite fait de disparaître au fond d'un gouffre karstique oublié...

**Notre recours gracieux** formé auprès du Préfet à l'encontre de cette mission n'a reçu **aucun début de réponse**. Evidemment, quand les Préfets sont condamnés à la valse, ils n'ont plus ni le cœur, ni le temps pour s'occuper des citoyens ! Quand donc ceux-ci auront un droit de Pétition, au lieu d'un droit au mépris ?

- **Etiez-vous informé de l'enquête publique du PEDMA ?** Peu probable, car les responsables de l'enquête publique du Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés qui se terminait le 8 février n'ont pas fait beaucoup de "buzz" à son sujet, c'est le moins que l'on puisse dire ! Pourtant, il y avait matière à s'exprimer... Le Loiret est actuellement en surcapacité, et les associations qui ont suivi de près ce dossier critiquent les moyens très excédentaires prévus par ce Plan pour l'incinération et pour la mise en décharge des ordures et des déchets ultimes ou qualifiés de "non dangereux". Ces dispositions vont à l'encontre des mesures prévues pour **réduire** les déchets : la multiplication d'installations parfois nuisibles pour l'environnement, concurrentes entre elles, conduirait inévitablement les producteurs de déchets à persister dans leurs mauvaises pratiques, et pourrait justifier des importations en provenance d'autres départements.

**Les PPP qui dispensent le CG45 de respecter les obligations et les règles des marchés publics.**

Les déviations de Mardié, Baule et Sully s'enlisent dans les difficultés soulevées par les opposants ? Ou à cela ne tienne, une procédure d'exception (pas vraiment légale pour ces dossiers) exonère des règles publiques bien rodées en "passant le bébé" au privé dans des conditions à peine codifiées. Perte de maîtrise publique, aléas et surcoûts considérables... mais aussi tentative d'échapper aux initiatives des adversaires, qui perdraient sur les droits à l'information et les accès aux recours judiciaires administratifs. **Est-ce cela, la Démocratie ?**

**CARRIÈRE DE L'ETANG : l'avis (favorable, comme prévu) de la Commission des sites nous remobilise !**

La composition de la commission favorise outrageusement les carriers et leur administration support, au détriment des défenseurs de l'environnement. Pour le moment, aucune de nos objections les plus fondées n'a été prise en considération. Il va donc falloir "monter au créneau" rapidement sans attendre qu'il soit scandaleusement donné raison à des demandeurs dont le dossier présente toujours des failles dirimantes...

**La Loire du Loiret sur 50 km en galerie souterraine**

**Record d'accidents : le grand contournement en accusation**

**Le bois d'Orléans a égalité avec le bois de Boulogne**

# rep. paris sud.45

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2041 - PRIX : 1,90 MONDIOS - N° 39292 - PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL : LORENT BIENRSU

## ENFIN, L'ÉCOLOGIE A GAIN DE CAUSE ! FINIES LES MENACES D'INONDATIONS SUR 50 KM, LA LOIRE DU LOIRET EN GALERIE SOUTERRAINE SUP-PORTERAIT L'AUTOROUTE A19 bis

Au début du siècle, ce qui était encore la "Forêt d'Orléans" couvrait près de 50 000 hectares. Entre les emprises de grandes infrastructures de transport et les changements climatiques ayant désertifié certaines zones, il n'en subsiste que 2800 ha dont 2000 d'un seul tenant, le "Bois d'Orléans". Si son charme n'a pas permis de le départager des 850 ha du Bois de Boulogne au concours "Parcs et jardins d'Ile de France, il a néanmoins été classé **NATURA 3000**, ce qui devrait assurer sa sauvegarde définitive dans le "chapelet" de boisements constituant la "coupure verte" de Paris *(suite page IX)*.

### Les réfugiés climatiques d'Olivet sont relogés en préfabriqués sur l'Aéro-Hubb de Bricy

*Tandis que les responsables s'activent à faire disparaître les dernières ruines des maisons sinistrées avant l'inauguration du "Cañon karstique du Loiret", les populations évacuées il y a cinq ans dans des tentes ont été démenagées en cité de transit sur le grand hubb aérien sud-parisien.*

### Grand contournement dangereux, saturé, et pas encore payé... Mais bientôt élargi à 2x4 voies ?

Tandis que les statistiques de l'Observatoire de la sécurité routière désignent le grand contournement d'Orléans comme la route la plus "accidentogène" du Centre France, le créancier Chin BTP assigne le Conseil Territorial pour avoir suspendu depuis huit ans les remboursements du PPP ! Mais le succès de ce périphérique qui a capté 80% du trafic de l'A10 est tel que les études du doublement en 2x4 voies est déjà bien engagé. Qui le paiera ?



Nantes-Budapest sans interruption : on n'arrête pas le progrès ! Certes, certains nostalgiques égoïstes regretteront les bords de Loire sauvages d'antan ; mais l'effondrement du substratum calcaire et la disparition des eaux de surface n'a pas laissé beaucoup de choix aux autorités. L'ex-A19 ayant été abandonnée par son concessionnaire chinois et reprise par la nature, il lui fallait un substitut : ce sera l'A19 bis, qui circulera au dessus de l'ancien fleuve.



La construction de la dalle supérieure est en cours. Quand elle sera scellée, les 800 000 habitants de l'AgglOr-Paris-sud n'auront plus jamais à craindre les inondations désastreuses comme celle qui avait ruiné 18 000

maisons en 2015. Les ponts sur la Loire, devenus inutiles, seront démolis... ou classés monuments historiques *(suite page X)*

### TGV AUTOP ! 5H DE RETARD SUR PARIS-ORLÉANS

Mis en service par VinciRail en 2035, le TGV, alors présenté comme "structurant", s'avère désastreux pour la Région Centre. En effet, le gestionnaire se rentabilise en donnant l'absolue priorité aux rames "Affaires" directes Paris-Clermont-Lyon. Régulièrement, les "brouettes" desservant nos villes moyennes mettent plus de temps que les anciens TER, lesquels, malgré les financements régionaux, souffrent de l'abandon de l'entretien des voies par une RFF asséchée par les investissements TGV.

### Baule : sur l'ancienne zone logistique Synergie Loiret désaffectée Inauguration de la Nécropole Paris Sud - Thierry Luner

On se souvient que le Président Cohn-Bendit avait chargé Thierry Luner, alors Président honoraire du Conservatoire écologique du Grand Paris, d'une mission pour la reconversion des millions de m<sup>2</sup> de friches logistiques entourant Orléans. Parmi les propositions ayant débouché sur une réalisation, celle de la plus grande nécropole européenne destinée notamment à désengorger les cimetières parisiens. Au bord de l'autoroute des vacances, la halte funéraire dotée de nombreux services et d'installations de loisirs devrait devenir à terme, après Disneyland, le second pôle touristique européen...



association MARDIEVAL

Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : [le-castor-enerve@orange.fr](mailto:le-castor-enerve@orange.fr)

Blog naturaliste : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>